Envoyé en préfecture le 12/02/2026
Reçu en préfecture le 12/02/2026
Publié le
ID : 022-212202626-20260205-2026_02_05-DE

COMMUNE DE QUINTIN
Département des Côtes d'Armor

CONSEIL MUNICIPAL
du jeudi 05 février 2026

Convocation du :	30 janvier 2026
Date d'affichage :	30 janvier 2026
Nbre de conseillers en exercice :	20
Présents :	11
Votants :	14

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Délibération n° 2026/02/05 (Nomenclature 7.5)

L'an deux mil vingt-six, le cinq février à vingt heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni en Mairie en séance publique sous la présidence du Maire, Monsieur Nicolas CARRO.

Étaient présents :

CARRO Nicolas - HAMON Jean-Paul - THERIN Emmanuel - CHATTARD-GISSEROT Thibault - AUBRY Isabelle - GUILLOU-COROUGE Françoise - LE BRIS Isabelle - LE CHANU Fabienne - MORIN Sabine – RUEN Pauline – QUEMARD Bertrand ;

Absents excusés :

MAUJARRET Marie-Madeleine, POISSON François, REPERANT Thibault, BOQUEHO Stéphanie, COISY Thierry, GUILLEMOT Sébastien, LE FUR Corentin, AUBRY Charlène et HELLARD Hugo.

Procuration :

COISY Thierry à CARRO Nicolas

AUBRY Charlène à LE CHANU Fabienne

MAUJARRET Marie-Madeleine à AUBRY Isabelle

Le Conseil a désigné pour secrétaire de séance Monsieur Thibault CHATTARD-GISSEROT

Demande de Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux 2026 (priorité 2) pour l'aménagement du parking Saint-Sébastien

Rapporteur : Emmanuel THERIN

Envoyé en préfecture le 12/02/2026
Reçu en préfecture le 12/02/2026
Publié le
ID : 022-212202626-20260205-2026_02_05-DE

Vu les articles L. 2334-32 et suivants du CGCT

Vu le budget communal,

Vu les arbitrages financiers proposés par la commission travaux et développement durable, la Ville de Quintin souhaite engager en 2026 le projet de rénovation et de requalification de la partie inférieure du parking Saint-Sébastien, équipement structurant situé à proximité immédiate du centre-ville. Aujourd'hui, ce parking présente un état de dégradation avancé : revêtements altérés, réseaux vieillissants, absence de lisibilité des cheminements et insuffisante sécurisation des circulations piétonnes et automobiles. De plus, son caractère très minéral ne répond plus aux enjeux actuels de transition écologique et d'amélioration du cadre de vie, notamment en matière de gestion des eaux pluviales.

Pour la commune de Quintin ce projet est essentiel pour la revitalisation du centre-ville. L'aménagement répond à plusieurs objectifs visant à renforcer son attractivité, faciliter et simplifier l'accès aux services pour les citoyens selon les principes suivants :

- Mettre en sécurité le site pour les piétons et les automobilistes
- Restructurer une partie du stationnement en centralité
- Rendre le stationnement plus lisible et connectés aux voies douces de la centralité en faveur d'un centre-ville apaisé.
- Désimperméabiliser la zone et restructurer les réseaux vieillissants
- Renaturer une partie de la zone

Monsieur Emmanuel THERIN expose que ce projet présente un coût prévisionnel de travaux qui s'élève à 102 507,10 € soit 123 008,52 € TTC et qu'il est susceptible de bénéficier d'une subvention aux titres de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) ainsi que du fonds vert ou du fonds de concours de l'Agglomération sur 84 427,10 € de dépenses éligibles

A ces travaux s'ajoutent environ 4 000 € de frais de maîtrise d'œuvre.

Envoyé en préfecture le 12/02/2026
Reçu en préfecture le 12/02/2026
Publié le
ID : 022-212202626-20260205-2026_02_05-DE

Monsieur THERIN présente les coûts estimatifs de l'opération à envisager pour cet aménagement :

Coûts estimatifs de l'opération envisagée	
1. **Installation de chantier et protection des ouvrages :**	2 530 €
2. **Terrassement et travaux préparatoires :**	5 865,50 €
3. **Plateformes (voirie légère, perméable, cheminement piéton, bordures) :**	71 998,60 €
4. **Réseaux (eaux pluviales, réseaux souples) :**	3 706,20 €
5. **Signalisation :**	326,80 €
6. **Travaux d'éclairage public sous forme de subvention (dépense non éligible sur DETR) :**	14 080,00 €
7. **Honoraires, frais et divers (dépense non éligible sur DETR) :** Maîtrise d'œuvre	4 000,00 €
Total de l'opération Hors Taxes envisagée	**102 507,10 €**

Plan de financement prévisionnel sur dépenses éligibles au titre de la DETR (84 427,10 €)		
	Total en €	% de financement
Concours publics		
Etat – DETR 2026	29 549 €	35 %
Fonds vert ou fonds de concours de l'Agglomération espérés	29 549 €	35 %
Total concours public	59 098 €	70 %
Concours privés de la Commune		
Autofinancement	25 329,10 €	30 %
Total concours privés	25 329,10 €	30 %
Total général	84 427,10 €	100 %

Envoyé en préfecture le 12/02/2026
Reçu en préfecture le 12/02/2026
Publié le
ID : 022-212202626-20260205-2026_02_05-DE

L'échéancier de réalisation de ce projet serait le suivant :

Calendrier de réalisation souhaité mois par mois :													
Actions	A. 26	M. 26	J. 26	J. 26	A. 26	S. 26	O. 26	N. 26					
Appel d'offres													
Notification Marché													
Préparation													
Travaux													

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité

- De valider le projet et le plan de financement présentés ci-dessus
- De demander à bénéficier des aides de la DETR 2026
- D'autoriser Monsieur Le Maire à signer tout acte nécessaire à la réalisation de cette affaire, y compris à produire un nouveau plan de financement, la Commune de Quintin s'engageant à assurer l'autofinancement restant après déduction de l'ensemble des contributions, dans le respect des règles d'attribution de l'état.

Pour extrait certifié conforme.

M. le Maire

Nicolas CARRO

MAIRIE DE QUINTIN (Côtes d'Armor)

Le secrétaire de séance,

Thibault CHATTARD-GISSEROT